



Vélizy-Villacoublay

Ecole maternelle Mermoz



8 rue Clément Ader



Edito



Bonne rentrée 2022 à tous ceux qui, de près ou de loin, font vivre les écoles Véliziennes ! De la nouvelle venue Simone Veil aux plus historiques de la Commune, c'est toujours un plaisir de voir la vie pénétrer à nouveau les écoles et d'accompagner au mieux cette nouvelle année de scolarité !

Damien Metzlé

Adjoint au Maire,
chargé de l'Education

Temps scolaire

Directrice : Laurence LEPILLET

Jours de décharge : jeudi et 3/4 mardi après-midi

01 34 58 11 63 / 0783076v@ac-versailles.fr

Temps périscolaire

Directrice : Alexandra MEKAOUI

01 34 58 11 66

perimermozmat@velizy-villacoublay.fr



Structures de secteur du mercredi

Repas scolaire : école maternelle Mermoz

Journée complète : ALSH Le Village

Contact avec la Direction de l'éducation



posez directement vos questions depuis votre Portail Famille pour tous les sujets relatifs aux temps scolaires, périscolaires, à la restauration, au PAI et à la facturation des prestations

Emploi du temps de l'école

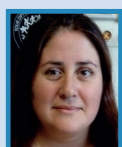
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 À 8H30	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire		Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire
8H30 À 11H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00		Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
11H30 À 13H30	Pause méridienne	Pause méridienne	Accueil de loisirs	Pause méridienne	Pause méridienne
13H30 À 16H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00		Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
16H30 À 18H30	Accueil post scolaire	Accueil post scolaire		Accueil post scolaire	Accueil post scolaire

Origine du nom de l'école

Jean Mermoz, né en 1901 et mort en 1936, Figure légendaire de l'Aéropostale, il était surnommé l'« Archange ».



Organigramme de l'école



Laurence LEPILLET
Directrice Scolaire



Alexandra MEKAOU
Directrice Péri-scolaire



Chrystelle LE ROY
Référente ATSEM



Myriam REDELSPERGER
Gardiennne



Caroline TRIQUET
Responsable de Self

INFO ÉDUCATION

- **Règlement intérieur** [cliquez ici](#)
- **Dématérialisation des démarches** (Inscription scolaire, Quotient Familial et justificatif d'absence) [cliquez ici](#)
- **Facture unique** : mandat SEPA disponible [cliquez ici](#)
- **Tutoriel inscription scolaire** [cliquez ici](#)

CALENDRIER VACANCES

- **Vacances d'automne** du 21/10 au 7/11
Inscription du 19/09 au 2/10
- **Vacances de fin d'année** du 16/12 au 3/01
Inscription du 21/11 au 4/12
- **Vacances d'hiver** du 17/02 au 6/03
Inscription du 16/01 au 29/01
- **Vacances de printemps** du 21/04 au 9/05
Inscription du 20/03 au 02/04
- **Vacances d'été** le 8/07
Inscription du 29/05 au 18/06

Inscription aux activités périscolaires

Les inscriptions aux activités périscolaires s'effectuent via le Portail Famille de la ville de Vélizy-Villacoublay ou l'application Vélizy-Tout-En-Un.

Vous pouvez notamment :

- Inscrire votre enfant aux activités périscolaires et à la restauration.
- Visualiser les inscriptions de vos enfants et les modifier si besoin en respectant les délais.
- Consulter les opérations que vous avez effectuées, consulter les règlements réalisés à la régie périscolaire.
- Régler vos factures par carte bancaire grâce à un système de paiement électronique sécurisé.



Connexion www.espace-citoyens.net/velizy-villacoublay

Connectez-vous à votre espace personnel sur le portail famille avec votre identifiant et mot de passe.

Si vous n'en avez pas, contactez la Direction de l'Education : education@velizy-villacoublay.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'inscription à l'ALSH pour le mercredi et les vacances s'effectue via le portail famille (en respectant les délais et dates-limites d'inscription).

Délais de réservation et annulation

- ALSH mercredi : 3 jours
- ALSH vacances : 3 à 5 semaines avant le 1^{er} jour des vacances

